

YOGA TEICHOIS

RNA : W336000600 - Siège social : Mairie Le Teich

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE 1^{er} juin 2023

Itske BARRIÈRE, présidente de l'association, déclare l'Assemblée Générale ouverte en la présence de Philippe de las Héras, adjoint aux sports.

Nombre de participants : 61

Nombre de pouvoirs : 32

Enseignants invités présents : Dominique Bellocq, Céline Berdaï et Vincent Coudroy

1- RAPPORT MORAL

Le Conseil d'administration 2022-23 est composé de :

- présidente : Itske Barrière
- secrétaire : Sylvie Laporte - Secrétaire adjoint : Bernard Lauzet
- trésorier : Christian Vieillot (excusé) - Trésorière adjointe : Nathalie Barnabé
- mission spéciale : Transition de pouvoir Trésorier et d'expérience. : Carmen Fénelon

Membres : Dominique Bellocq, Marie-Noëlle Emine, Bernadette Gerey, Isabelle Jaïs, Isabelle Sauvanet

Le statut de Dominique Bellocq à la fois sous contrat rémunéré et membre du CA est bien noté. Il pourra être envisagé un non-vote sur certaines décisions, par exemple, financières.

Les particularités de l'année ont été :

- la gestion avec une présidente, au lieu d'un duo de coprésidentes
- l'arrivée de trois nouveaux membres : Marie-Noëlle Emine, Isabelle Jaïs, Christian Vieillot
- a prise en charge de la trésorerie par un nouveau venu épaulée de Carmen pour la transmission avec un partage de certaines des tâches incombant précédemment à Carmen avec le secrétariat
- le recrutement de deux enseignantes, Nadine Lepicard et Amandine Benneteau et d'une troisième Camille Marceau, Amandine ayant été empêchée à partir du deuxième trimestre
- un changement d'organisation pour la rentrée prochaine afin de supprimer le travail estival du bureau.
- de nouveaux référents
- l'augmentation de la charge de travail.

Le conseil d'administration s'est réuni neuf fois et le bureau, une fois. Nous privilégions le travail collégial.

L'engouement pour le Yoga et pour notre association a permis la remise en place des huit cours de yoga habituels.

De plus, Michèle Duphil cessant son activité d'enseignante tant au sein de notre association que dans sa salle privée nous a proposé de recommander notre association à ses élèves. De notre part souhaitant réouvrir les 3 cours (soit 3 x 24 = 72 places) fermés à cause du COVID (mardi matin, mercredi 16 h 00 et vendredi 18 h 30) mais craignant de ne pas avoir assez d'élèves pour atteindre l'équilibre financier (19) permettant de rémunérer nos enseignants, nous n'avons pas hésité une seule seconde devant cette opportunité. Un premier sondage faisait état d'une vingtaine de demandes, en fait ce sera 14 nouveaux adhérents de Michèle qui nous ont rejoints.

Les adhérents se sont inscrits tout le long de l'été et les dernières places ont trouvé preneur lors du Forum des associations. Le quota à la rentrée était à 24 participants par cours. Les conditions sanitaires et

l'important absentéisme ont permis d'accueillir à partir de janvier, quelques adhérents supplémentaires. Nous accueillons en grande majorité des Teichois (65 %), puis des Gujanais (23 %) et des Boïens (12 %). Nous remercions les adhérents qui sont venus cette année nombreux pour cette assemblée générale. Cela fait plaisir.

Les enseignants ont rencontré le conseil d'administration avant le démarrage de l'année d'activité afin que chacun se connaisse.

A partir du mois de décembre 2022, Dominique, guide de méditation, a proposé chaque deuxième dimanche du mois, quelle que soit la météo, une marche en silence avec une participation de 2 €.

Nous remercions les enseignants pour la qualité de leur travail et leur implication dans l'association.

VOTE DU RAPPORT MORAL : adopté à l'unanimité

2- RAPPORT FINANCIER SAISON 2022-23

Notre trésorier a eu ces derniers temps des problèmes de santé. Il ne peut venir présenter son rapport. En conséquence, nous ne pouvons voter le budget réalisé. Nous nous renseignons pour savoir comment procéder dans ce cas.

Le budget est équilibré avec un solde positif.

VOTE DU RAPPORT FINANCIER : Reporté

Nos statuts et règlement intérieur ne prévoient pas de quorum pour une assemblée générale ordinaire. En conséquence, les documents ont été examinés et votés par le conseil d'administration.

Résultats du vote numérique envoyé le 28 septembre 2023 :

Nombre de votants : 12 /12 – 12 votes Favorable – Budget réalisé accepté à l'unanimité

Quitus est donc donné à Christian Vieillot, trésorier et son adjointe, Nathalie Barnabé. Carmen Fénelon a aidé à la rédaction de ces documents assurant ainsi la continuité avec la trésorerie faite pendant de nombreuses années. Nous les remercions pour leur travail. Les documents comptables sont comme d'habitude, consultables sur demande et toute question, suggestion, remarque est la bienvenue.

Cette année l'association a changé de banque : les fonds de la Banque Postale ont été transférés au Crédit Agricole.

Le nombre d'adhérents a évolué au cours de l'année pour arriver à 183 en fin de saison.

Un tableau récapitulatif des mouvements financiers effectués pour la saison 2022/2023 est à votre disposition si vous souhaitez des renseignements complémentaires.

ASSOCIATION YOGA TEICHOIS

RNA : W336000600 - SIEGE SOCIAL MAIRIE DU TEICH

SITUATION FINANCIERE 31 juillet 2022		Banque CCP	5 043,42 €
		Livret A	2 357,69 €
		Espèces	62,08 €
			7 463,19 €
YOGA TEICHOIS BILAN FINANCIER AU 15 juillet 2023			
RECETTES		DEPENSES	
D.E	915,00 €	Prof	20 022,00 €
Cot	24 955,00 €	Formation d'été Prof	1 249,50 €
Atelier	2 370,00 €	chin mudra Matériel	1 638,25 €
chin mudra Matériel	1 329,28 €	Atelier Rémunérations	1 680,00 €
		Divers	496,56 €
solde CCP	117,33 €	banque	160,50 €
Subvention Mairie	350,00 €	Ass	181,81 €
		Location Sono	150,00 €
		Remb	249,00 €
	30 036,61 €		
			25 827,62 €
Résultat cpte 2022/2023		4 208,99 €	

SITUATION FINANCIERE 15 juillet 2023			
		Banque C.A.	11 607,70 €
		Livret A	0,00 €
		Espèces	64,48 €
			11 672,18 €

Compte de résultats cumulés

Dépenses.....	25 827,62 €	Recettes.....	30 036,61 €
		Résultat 2022-23.....	4 208,99 €
		Excédent années précédentes.....	7 463,19 €
		Solde cumulé	11 672,18 €

3- RAPPORT D'ACTIVITES

Fréquentation

- **des cours**

Tous les cours étaient complets à l'inscription avec une fréquentation plus ou moins régulière.

- **de la séance de méditation**

Une quinzaine d'adhérents fréquente le cours avec assiduité.

Salle de pratique

Une demande de travaux avec l'accord de la Gym qui partage les locaux a été adressée à la mairie :

- la porte d'entrée actuelle sera modifiée afin de la rendre opaque, en remplacement du rideau retiré suite au passage de la Commission Sécurité.
- isolation de la porte-fenêtre.
cela reste en l'état, la présence d'aérateurs au bas du mur imposant leur occultation le temps du cours.

Nous avons également demandé une armoire réformée fermant à clé pour le stockage du matériel sensible.

Philippe de Las Heras, adjoint aux sports, confirme les travaux à venir. Pour l'armoire, le directeur des services techniques va demander de vérifier la disponibilité du dépôt.

La subvention de 350 € vient d'être intégralement versée.

La surveillance des termites est toujours en cours.

Le 4 novembre, a été transmis aux adhérents le plan communal et de transition énergétique annonçant le réglage des salles du Dojo à 15°. Ces 15° n'ont jamais été ressentis et la salle est restée confortable.

Nous remercions la mairie pour la mise à disposition de cette salle chauffée et pour l'écoute qu'elle apporte à nos demandes.

Ateliers du samedi

Cette année, 8 ateliers ont été proposés dont un à venir le 10 juin :

- octobre, Etienne Valuet, La verticalité pour avancer
- novembre, Nadine Lepicard, Découverte du Yin Yoga
- janvier, Etienne Valuet, L'assise, posture de méditation, comment préparer son corps
- mars : Nadine Lepicard, Yin yoga, Energie du printemps
- mars : Céline Berdaï, Le yoga autour des 5 éléments (mudra, hatha yoga, pranayama et méditation) pour se connecter aux 5 éléments autour de nous et en nous.
- avril : Camille Marceau, Yoga et Danse Intuitive
- mai : Gaëlle Pichat-Dessolin, Hatha yoga
- à venir : Vincent animera le dernier atelier de l'année le samedi 10 juin avec pour thème : Ouverture des 5 sens dans un milieu unique les Prés salés à La Teste de Buch, découverte de la flore rythmée par des mouvements revitalisants.

L'information s'est faite au trimestre afin de permettre aux adhérents de disposer des renseignements tôt.

Une liste de diffusion a été créée avec les coordonnées des personnes intéressées par notre association et rencontrées lors du Forum des associations de septembre 2022 et également les demandes de renseignements que nous avons reçues en ligne.

L'information sur les ateliers est communiquée également aux associations de yoga du bassin. Il a été choisi de ne pas diffuser les informations reçues des autres associations pour ne pas faire concurrence aux ateliers que nous organisons

La fréquentation globale sur les ateliers est excellente : 225 adultes ont participé aux 7 ateliers avec pour

origine : Yoga teichois : 53 %, autres clubs : 26 % et sans club : 21 %.

Ces ateliers qui s'adressent aux adultes permettent la découverte d'autres pratiques pour la somme modique de 10 €.

Marche silencieuse

Dominique a proposé 6 marches silencieuses dans la nature le dimanche matin à partir de 10 h quelle que soit la météo. .

La fréquentation totale a été d'une quarantaine de participants. C'est un temps de partage apprécié.

La marche dure une trentaine de minutes et est suivie d'une courte méditation au dojo ou en nature. La participation de 2 € permet d'assurer une petite collation tisane ou thé ainsi que fruits et biscuits.

Dominique continue ses marches du dimanche l'an prochain. C'est un instant magique.

Achat de matériel Chin Mudra

Chaque année, nous proposons de regrouper nos besoins en accessoires de yoga pour bénéficier de prix intéressants. L'appel à commandes se fait dans les cours.

Cette année, Christian et Marie-Noëlle ont fait quatre commandes à Chin Mudra : une en novembre et décembre et deux en avril en partie pour servir nos adhérents mais aussi pour reconstituer notre stock disponible à la vente et afin d'avoir un petit stock disponible pour le prêt.

L'association cède ce matériel sans bénéfice (prix coûtant + frais de port).

Le total des achats s'élève à 1 588,25 €, la majorité de la somme étant remboursée par les commandes individuelles. Il reste un peu de matériel à vendre en début de saison prochaine. Le matériel destiné au prêt a été repéré par un marquage.

Formation des enseignants

Les formations complémentaires et le perfectionnement de nos enseignants sont unanimement reconnues comme essentielles. Pour cette année 2022-23, un budget de 2 000 € avait été voté.

Le crédit de cette somme peut être cumulé sur deux années (solde de l'année - 1 + année en cours) afin de participer à un stage dépassant l'enveloppe annuelle.

L'association a donc financé les stages de formation suivants :

- Nadine : anatomie de la hanche et ceinture pelvienne
- Céline : anatomie adaptée à la pratique du yoga
- Vincent : Qi Gong
- Camille : Relaxation sonore

Absence des enseignants

Une procédure a été mise en place pour les remplacements programmés ou de dernière minute.

En octobre dernier, deux cours de Vincent ont été annulés en dernière heure. Les délais étaient malheureusement trop courts pour envisager son remplacement. Nous en sommes désolés.

Au cours de l'année, six cours ont fait l'objet d'un remplacement plus deux à venir dont un assuré par Christine Pascouau, une de nos adhérentes qui fait ses premiers pas en tant qu'élève-professeur stagiaire.

VOTE DU RAPPORT D'ACTIVITES : adopté à l'unanimité

4- ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Cette année a encore été riche d'expériences au sein de l'association pour poursuivre notre action au service de tous et de notre discipline du yoga. Il nous tient à cœur que chacun y trouve un plein épanouissement et cela nous amène sans cesse à trouver les réponses les plus adéquates possibles à toutes les situations et à la nécessaire bonne gestion morale et financière de l'association. Pour cela nous fonctionnons depuis très longtemps de manière collégiale au sein du conseil d'administration, chaque membre prenant sa part d'activité et étant force de proposition. Pour autant, comme chacun le sait, rien n'est immuable et comme tout groupe nous avons besoin de votre soutien et de l'engagement de chacun pour la pérennité de l'association. C'est pourquoi nous renouvelons notre appel pour que les personnes qui se sentent concernées se rapprochent de nous et viennent aux réunions. Nous avons pu constater un rajeunissement d'une partie des adhérents, pourquoi ne pas impulser une nouvelle dynamique et former une équipe plus élargie ?

L'équipe actuelle gère l'association depuis, pour la plupart, de nombreuses années et souhaiterait passer le relais. Nous sommes une grosse association qui demande du travail et du temps. Il faudrait également d'autres compétences et de nouveaux talents.

C'est du bénévolat. Pensez-y sérieusement, ce serait dommage de fermer par manque de gens.

Les membres du conseil d'administration sont élus pour une année.

A côté des membres du conseil d'administration, nous avons besoin de référents.

Leur rôle est essentiel : accueillir les nouveaux venus, vérifier la liste d'émargement des présences et surtout faire le lien avec le CA : annonce des vacances, des ateliers, de la commande de matériel et également répondre à d'éventuelles questions d'adhérents ou faire remonter des suggestions, commentaires ou difficultés. Habituellement, un membre du conseil d'administration est référent. Chaque cours a un ou deux référents. Pour une souplesse de fonctionnement, il convient d'avoir trois référents par cours. Certains nouveaux référents souhaitent participer aux réunions du CA.

Quelles sont les candidatures ? hors CA ? dans CA ?

Comme référents, sont enregistrés Danielle Petrini/lundi; Isabelle Roudgé/jeudi 1^{er} cours, Ali Berdaï/jeudi 2nd cours, Valérie Lemaître, 2nd cours, Cathy Bichon/vendredi.

Nous remercions ces nouveaux référents et reviendrons vers eux une fois les cours constitués.

Au niveau du conseil d'administration, les membres actuels renouvellent leur candidature à l'exception d'Isabelle Jaïs.

Nouvelles candidatures : Danièle Pétrini - Catherine Chapelle

VOTE DES CANDIDATURES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION : adopté à l'unanimité

Bienvenue aux nouveaux membres. Une réunion de conseil d'administration aura lieu prochainement avec une redistribution des postes.

5- FONCTIONNEMENT 2023-24

Modification des tarifs

Le conseil d'administration propose :

- la suppression du tarif Couple/2 cours
- la poursuite de l'ajustement du tarif individuel 2 cours avec la cotisation Couple commencée l'exercice précédent.

En résumé, les tarifs 2023/2024 proposés sont :

- 1 cours par semaine : 135 €

- 2 cours par semaine : 225 € pratiqués par la même personne ou par deux personnes en couple ou d'un même foyer. Nous avons étendu la notion de couple à celle de foyer.

Cette année, le consensus habituel n'a pu être trouvé. Sylvie Laporte justifie son vote négatif :

"Depuis au moins 2018, nos tarifs sont basés sur le nombre de cours suivi par un individu. Depuis l'an dernier, le principe de base a changé, le tarif Couple doit être l'équivalent d'un cours Individuel 2 cours. Le but de l'association est de promouvoir la pratique du Yoga auprès de ses membres. Il me semble que baisser le tarif Couple ne va pas nous apporter davantage de couples. En deux ans, le tarif Individuel 2 cours aura augmenté de 39 € ce qui est beaucoup, pour moi, sur un budget Loisirs."

Votes des tarifs : adopté à la majorité - 2 non - 14 abstentions

Attribution du bénéfice

Hors celui de cette année, le bénéfice cumulé est de 7 463,19 €. Le trésorier a proposé de mettre à disposition de nos futurs projets, une somme de 4 000 €. Le conseil d'administration a réfléchi pour trouver des propositions des dépenses permettant de promouvoir le yoga pour le bénéfice d'un maximum d'adhérents

Voici les propositions :

1- Matériel de sonorisation

Le recours à un matériel de sonorisation est devenu nécessaire lors des ateliers et parfois, sur certains cours.

Le matériel utilisé lors des derniers ateliers est une réussite tant pour le confort de l'enseignant que pour celui des élèves. Ce matériel donne aussi satisfaction dans la petite salle mais les enseignants et les élèves restent réticents au changement. L'enseignant garde la décision de l'emploi ou non en concertation avec ses élèves.

L'achat du matériel testé s'élèverait à 1 048,00 € TTC auprès de la société Catal, la seule reconnue proposant ce service dans notre secteur.

Le conseil d'administration propose la location de ce matériel pour la somme de 50 € par séance tarif actuel. La location occasionnera pour chaque atelier des contraintes logistiques de disponibilité à chaque fois (réservation, enlèvement, chèque de caution, restitution).

Un échange s'en suit :

Contre

- Achat dit usure, entretien, vieillissement, frais d'assurance.
- Location dit matériel toujours neuf et à la pointe du progrès.

Pour

- Contraintes logistiques
- Le coût du matériel au vu des succès des ateliers sera vite remboursé et cet achat est judicieux pour dépenser le bénéfice fait sur les ateliers. A revoir aussi la négociation faite avec Catal pour la déduction des locations sur le prix d'achat.

Vote concernant le matériel de sonorisation : achat ou location ? Achat à la majorité

2- Création d'une neuvième séance de yoga sachant qu'elle n'a pas l'obligation d'avoir une participation de 19 adhérents/seuil d'équilibre financier

Horaire envisagé : Vendredi 16:30 – 18:00

Contenu : un intérêt pour le Yin yoga a été noté, cependant certains ne veulent pas un cours de yin toutes les semaines.

Seraient proposés en alternance chaque semaine et à l'intérieur de chaque cours pour qu'un adhérent puisse pratiquer le Yin yoga chaque semaine si c'est son souhait.

- 1^{er} cours : Yin yoga / 1^{ère} semaine – Hatha yoga/2^{ème} semaine et ainsi de suite
- 2nd cours : Hatha yoga/1^{ère} semaine – Yin yoga/2^{ème} semaine et ainsi de suite.

Un sondage a été réalisé pour connaître le point de vue d'un maximum d'adhérents et aider à la décision le jour de l'assemblée générale. Il a été réalisé du 6 au 21 mai. 40 adhérents ont participé.

Vous inscririez-vous à un cours ayant lieu le vendredi de 16 h 30 à 18 h ? 14 oui 26 non

Son contenu serait une semaine Yin Yoga, une autre, Hatha Yoga alternativement avec le cours de 18 h 30 - 20 h. Seriez-vous intéressé(e) par cette pratique ? 24 oui 13 non

Nadine a insisté sur le fait de terminer sa journée/séance par du Yin yoga, c'est une activité du soir.

Au niveau de l'enseignant, il sera privilégié un même enseignant pour ces deux cours successifs et un équilibre dans le nombre d'heures par enseignant, ce qui sous-entend de changer l'enseignant du mardi. Nadine et Camille ont été interrogées et sont disponibles.

Vote pour la création d'une neuvième séance de yoga : oui à la majorité

Camille assurera les cours du mardi matin et soir, Nadine, les deux cours du vendredi.

Référents : Bernard 2^{ème} cours

3- Journée Portes ouvertes ou Fête du yoga

Le principe d'une journée où seraient proposés plusieurs ateliers de yoga revient dans nos réunions sans pour autant être mieux défini. Cela demande une solide organisation et un réel investissement de la part de beaucoup. Et comment faire face à une forte participation, en étant 170 adhérents ?

4- Appel à idées

Aucune idée a été avancée mais la graine va germer dans toutes nos têtes !

Budget prévisionnel 2023-24

Les cours restent limités à 24 participants pour le premier trimestre.

En l'absence de documents et pour nous permettre de fonctionner, le budget prévisionnel a été voté. Les cours seront confirmés à partir de 19 participants pour atteindre l'équilibre financier.

Vote du budget prévisionnel 2023-24 : dans son principe, adopté à l'unanimité.

Résultats du vote numérique envoyé le 28 septembre 2023 :

Nombre de votants : 12 /12 – 11 votes Favorable – 1 Abstention - Budget prévisionnel accepté à la majorité

Ci-après, détail

YOGA TEICHOIS PREVISIONNEL 2023 / 2024			
	RECETTES		DEPENSES
D.E.	920,00 €	Banque	60,00 €
COTISATIONS	26 815,00 €	Assurance	200,00 €
STAGES	1 955,00 €	COURS	24 300,00 €
SUBVENTION	350,00 €	STAGES	1 680,00 €
		DIVERS	800,00 €
		Provision Formation Profs	3 000,00 €
TOTAL	30 040,00 €		30 040,00 €

6- PROJETS D'ACTIVITES

Forum des associations

Il est organisé cette année le samedi 9 septembre.

Il permettra comme les années précédentes d'enregistrer les dernières inscriptions. Une liste d'attente par cours sera tenue afin de permettre aux personnes intéressées en cas de défection, d'intégrer notre association.

Atelier du samedi après-midi

Ces ateliers sont réservés aux adultes. Nous proposons cette année d'organiser l'ensemble des ateliers dès le début de l'activité afin de pouvoir communiquer l'agenda et vous permettre de vous organiser pour une participation optimum.

Pêle-mêle, voici les propositions reçues :

- yoga viniyasya, restauratif, mantras bajans,
- yin yoga saison énergétique de l'hiver en novembre, yin yoga saison énergétique de l'été en juin
- "Le yoga porte d'accès à la méditation ?" Pleine présence au corps, pleine conscience de qui je suis et de mon rapport au monde.
- "Quel sens donner à ma pratique du Yoga et de la Méditation ?"
- "Les Yoga-Sutras de Patanjali, source d'inspiration" (Le yoga est l'arrêt de l'activité automatique du mental)
- yin spécial automne (octobre ou novembre), hatha ou hatha/yin en hiver ou printemps, atelier parents/enfants
- les Angas du yoga, les 8 membres du Yoga de Patanjali , travail sur les psoas, muscles de l'âme.

Le programme des ateliers retenus sera communiqué au plus tôt lors de la rentrée.

Lors de l'expédition groupée des courriels, d'importants rejets sont notés occasionnant un surplus de travail sans qu'aucune solution ne soit trouvée à notre niveau. Quand nous parlons de besoins en compétences nouvelles au conseil d'administration, en voilà un exemple. La suggestion de les diffuser sur le site du Yoga teichois est retenu.

En conséquence, la communication se fera principalement par le biais du tableau d'affichage et lors des séances de yoga, par les référents.

Bénédicte Hué, adhérente et praticienne en sonothérapie, propose un atelier de yoga du son et voyage sonore et aussi, un cours hebdomadaire avec les six sons taoïstes de nettoyage et harmonisation des organes vitaux et voyage sonore.

La proposition de l'atelier est rajoutée à la liste, un cours hebdomadaire n'est pas possible faute de créneaux horaires disponibles mais cette compétence est enregistrée.

Commande de matériel Chin Mudra

Un stock a été prévu lors des dernières commandes pour pouvoir dépanner les nouveaux pratiquants en début d'année. Prix de vente : prix d'achat TTC + frais de port.

La traditionnelle commande de besoins regroupés sera proposée avant les vacances de Toussaint.

7- RENTREE 2023

L'assemblée générale a été avancée au 1^{er} juin pour offrir aux membres de bureau des vacances estivales.

Le vote des tarifs permet une inscription dès la semaine prochaine. Les adhérents auront une exclusivité

jusqu'au 20 juin 2023. Il leur suffira de porter leur dossier d'inscription lors d'un cours, la fiche d'inscription leur sera adressée par courrier électronique et des fiches seront à disposition également avec les feuilles de présence.

A partir du 25 juin 2023, la fiche d'inscription sera adressée aux personnes qui ont manifesté un intérêt au cours de l'année pour notre association.

A partir du 1^{er} septembre 2023, la fiche d'inscription sera en ligne sur le site de l'association.

Avant le 30 juin, les inscriptions reçues seront confirmées et les conventions de partenariat avec nos enseignants proposées à la signature.

Les autres inscriptions reçues dans le courant de l'été seront traitées en septembre après les vacances.

La rentrée aura lieu le lundi 18 septembre. L'équilibre financier étant acquis, les cours d'essai seront possibles pour les quelques places restant disponibles.

En attendant, la totalité des cours est ouvert aux adhérents ce mois de juin dans la limite de 24 participants par cours, n'hésitez pas à essayer un autre yoga.

8- QUESTIONS DIVERSES

Cours d'été

Les cours de l'association se terminent le 30 juin.

Le détail des cours d'été donnés par nos enseignants vous sera communiqué comme chaque année.

Les adhérents remercient pour l'investissement des membres du conseil d'administration et n'ont pas de questions particulières. La séance est levée.

L'assemblée générale est suivie par le traditionnel pot de l'amitié offert par l'association et une auberge espagnole.

Itske Barrière, présidente